



HAL
open science

“ Le problème c’est qu’on ne peut pas s’allier avec des gens qui ne sont pas structurés ” Entretien avec Marie-Jeanne Béguet

Pierre-André Juven

► **To cite this version:**

Pierre-André Juven. “ Le problème c’est qu’on ne peut pas s’allier avec des gens qui ne sont pas structurés ” Entretien avec Marie-Jeanne Béguet. *Mouvements : des idées et des luttes*, 2020. halshs-03081835

HAL Id: halshs-03081835

<https://shs.hal.science/halshs-03081835>

Submitted on 18 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« LE PROBLÈME C'EST QU'ON NE PEUT PAS S'ALLIER AVEC DES GENS
QUI NE SONT PAS STRUCTURÉS »

Entretien avec [Marie-Jeanne Béguet](#), Propos recueillis le 25 octobre 2019 par [Pierre-André Juven](#)

La Découverte | « [Mouvements](#) »

2020/1 n° 101 | pages 41 à 48

ISSN 1291-6412

ISBN 9782348059087

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-mouvements-2020-1-page-41.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

« Le problème c'est qu'on ne peut pas s'allier avec des gens qui ne sont pas structurés »

*Entretien avec Marie-Jeanne Béguet**

Marie-Jeanne Béguet est maire de Civrieux, commune de l'Ain de 1500 habitant.es, depuis 1995. Conseillère régionale depuis 2015, présidente des Maires Ruraux de l'Ain et vice-présidente de l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) elle participe avec d'autres élu.es à la défense des intérêts des territoires ruraux. À l'occasion de cet entretien elle revient sur le paradoxe de l'impossible alliance des Gilets jaunes et des maires ruraux de l'AMRF, alors que des deux côtés, la « disparition à la hussarde des services publics » et « la coupure » avec l'échelon national pourraient laisser présager une convergence d'intérêt. Pour *Mouvements*, elle décrypte cette tension comme relevant d'une conception différente de l'action collective et de l'exercice démocratique, revendiquant de son côté les mérites de la démocratie représentative et les limites de la participation.

Mouvements (M.) : *Est-ce vous pouvez d'abord nous parler de votre parcours et votre mandat électif ?*

Marie-Jeanne Béguet (M.J. B.) : Je suis maire depuis 1995, conseillère régionale depuis ce mandat et je suis présidente des maires ruraux de l'Ain et vice-présidente des maires ruraux de France depuis 2014, début de mon mandat actuel donc. Je suis ingénieure en agriculture de profession, j'ai été professeure d'économie rurale, principalement et j'ai enseigné en lycée agricole, en BTS. En 1995, j'ai été admise et j'ai même eu un poste pour être proviseure et là j'ai choisi. Je me suis dit que je ne pourrais pas faire les deux, proviseure et maire. Donc j'ai choisi, j'ai renoncé à mon poste, je suis restée professeure, bon j'ai eu des missions de chargée

* Propos recueillis le 25 octobre 2019 par Pierre-André Juven

d'examen, mais c'est tout. Cela pour me consacrer à ma fonction de maire parce que je pense que ce n'est pas bien compatible parce qu'en tant que cheffe d'établissement on est mutée tous les trois-quatre ans, il faut quand même une stabilité.

M. : *Qu'est-ce qui vous a amené vers l'AMRF ?*

M.-J. B. : Par mes études, je la connaissais, je connaissais ses problématiques : la question de l'isolement et du développement de la ruralité. Mais certainement pas avec la même acuité aujourd'hui que dans les années 1980 et 1990. On était quand même encore dans l'idée, me semble-t-il, selon laquelle quitter la campagne pour aller en ville, ça améliorerait la situation sociale et économique des gens, que de toute façon tout le monde ne pouvait pas rester sur les exploitations agricoles, ça c'était une conscience nette des agriculteurs. Les agriculteurs avaient encore beaucoup de poids dans le monde rural. Il y avait d'ailleurs beaucoup d'élus qui étaient agriculteurs. Alors aujourd'hui je ne connais pas les statistiques. Mais rien que dans ma commune, il y a une douzaine d'exploitations professionnelles. Là, je ne parle pas de ceux qui ont deux ruches.

M. : *Et pas un au conseil municipal ?*

M.-J. B. : He bien non. La plus liée à l'agriculture finalement c'est moi, les autres absolument pas. Et les agriculteurs ne veulent pas, par manque de temps. J'en ai eu dans le premier mandat, j'en avais trois et puis il y en a deux qui étaient dans des mandats précédents, ils ont voulu arrêter, et il y en a un, peut-être qu'il ne partageait pas totalement avec nous la vision de développement, il n'a pas continué. Ça c'est difficile, mais beaucoup de mes collègues le disent. Donc ce retournement de situation fait qu'à la fois on en a moins dans les conseils municipaux, et c'est aussi le fait qu'aujourd'hui dans les communes on n'a plus beaucoup d'agriculteurs. On en a douze ce qui est beaucoup, je vois à Misérieux, je crois qu'il y en a deux. Et puis on a changé de point de vue, la plupart des gens sont quand même presque convaincus qu'on vit mieux à la campagne, pas tous, mais une partie, qu'on vit mieux en zone moins dense qu'en ville. Après, la perception varie selon les besoins de services qu'ont les gens, c'est vrai.

M. : *Ce basculement vous l'observez ici à Civrieux ?*

M.-J. B. : Ah mais de toute façon le taux d'augmentation de la population est plus élevé en zone rurale qu'en zone urbaine actuellement. Le basculement s'est fait il y a quatre-cinq ans. Et à Civrieux le taux est important, on est en zone péri-urbaine, et encore cette évolution on la maîtrise avec des schéma de cohésion territoriale.

M. : *C'est une réflexion qui est portée au niveau de l'AMRF ? Les effets de ce basculement, il faut les anticiper ?*

M.-J. B. : Oui il faut les anticiper et d'ailleurs ce basculement c'est nous qui le mettons beaucoup en exergue. Finalement, si j'en reviens au point

de vue de l'association, je pense qu'à l'AMRF nous sommes campés sur des situations de ruralité en disant toujours... Comment dire, je ne vais pas dire « en faisant la quête » parce que ce n'est pas ça mais en disant toujours « laissez nous des gros restes ». Et il y a eu un revirement de notre association, il y a trois ans, quatre ans, disant « on va arrêter de pleurer pour qu'on nous laisse des restes », je dis ça comme ça, c'est un peu imagé. Ce qu'on va faire, c'est montrer tout ce qui existe dans le monde rural. En réalité il y a une vie et une réalité de vie, de production, d'économie dans le monde rural, qui est très intense et qui se développe, et donc on a tenu les « états généraux » de la ruralité. Pendant une année, on a dit « on va mettre en évidence tout ce qui se fait dans le monde rural » et là, un peu à notre surprise, on a toutes les associations qui travaillent dans le monde rural qui se sont jointes à nous et qui nous ont dit « ah enfin on est plusieurs à dire les mêmes choses ». Quand je dis les associations du monde rural, c'est l'ADMR [Aide à Domicile en Milieu Rural], Familles Rurales, vous savez toutes ces associations qui ont une représentation nationale et qui sont souvent consultées. Elles se sont jointes à nous, des unions de commerçants, l'union des métiers de l'hôtellerie, etc. Ils se sont dits « oui, il faut qu'on explique que dans le rural il existe des tas de choses, et qu'on a une vie propre, on est dans un système qui nous est propre, qui est différent des métropoles, mais un système qui fonctionne ». Et ça, ça a été un tournant.

Il y a aussi une chose qui nous interpellait, c'est la montée du vote extrémiste, et des votes extrémistes avec des populations importantes qu'on ne retrouvait pas dans les villes. Avec une population qui va varier, un peu ectoplasmique. On s'est rendu compte de ces mécontentements avec la disparition à la hussarde des services publics. Et nous, ce qu'il faut bien comprendre, dans notre position, c'est qu'on comprend tout à fait que des services publics se réorganisent. Ça c'est pas facile, parce qu'il y a un discours démagogique actuellement, je n'ai pas peur de le dire, disant « regardez on vous enlève tous les services ». On sait très bien pourquoi il existe ce discours. Nous ce qu'on dit, c'est qu'il faut que les citoyens aient le même service, mais il peut être rendu d'une manière différente et c'est cette façon de le rendre différent qu'il faut absolument travailler. Et ne pas accepter n'importe quoi. Et ça nous y tenons beaucoup et c'est ce sur quoi nous nous battons. Je pourrais parler de multiples choses, je pourrais prendre l'exemple de l'école, avec l'idée qui court actuellement dans la dernière loi. On est arrivé, après discussion, à faire enlever un article qui disait que les écoles devaient être à côté des collèges. Écoles, collèges mélangés. Nous on dit « halte », ce qu'il faut c'est, suivant la situation, étudier ce qui est le mieux pour la population. Et on a mis une règle qui a été mis dans Agenda rural, c'est pas plus de vingt minutes de transport, on ne parle pas de distance, on parle de transport. Ça veut dire qu'on pense que peuvent tout à fait fonctionner des écoles à deux ou trois classes. À l'époque où les maîtres peuvent correspondre par les réseaux sociaux, on n'arrive pas à comprendre où serait le problème. Même chose pour la Poste.

M. : Ce refus des « gros restes » par l'AMRF a conduit à des positions sur les transports ?

M.-J. B. : Alors ça c'est le gros chantier. Transport et accessibilité, toujours dans l'Agenda 21, il y a des choses importantes écrites sur les transports, maintenant il faut que l'État les mette en vigueur. Oui, on conteste la politique qui a été menée de manière aveugle par la SNCF. Entretien des lignes ferroviaires peu fréquentées, c'est un gouffre financier, on comprend très bien qu'on puisse mettre des autocars à la place ou d'autres moyens même, du transport à la demande mais que ça soit fait. Et c'est ça le problème, c'est qu'on enlève mais qu'on ne remet rien en face. Et ça c'est problématique. Vous savez la crise des Gilets jaunes, dans beaucoup de départements, peut-être moins dans le nôtre, on a vu la montée de la colère.

M. : À Civrieux, il y a eu des mobilisations ?

M.-J. B. : Oui, oui, d'ailleurs ils sont toujours au rond-point en bas. Il y a eu des mobilisations.

M. : Quand vous dites « ils sont toujours en bas », c'est-à-dire que tous les samedis, ils vont...

M.-J. B. : Une vraie favela. Moi je ne sais pas combien il y a de réguliers, mais il y en a du monde. Ils mettent des panneaux qui changent, je pense qu'ils sont toujours actifs. Voilà. Il y a un groupe de Gilets jaunes mais vous savez c'est compliqué, il y a des gens qu'on trouve là parce qu'il n'y a plus de cafés, plus de bistrot, c'est un mouvement complexe.

M. : Vous avez échangé avec eux ?

M.-J. B. : Oui je les ai reçus mais bon... On n'a pas pu beaucoup avancer parce qu'ils étaient campés, enfin les trois que j'ai reçus, ils étaient campés dans leur discours de Rassemblement National (RN), et je leur ai posé des questions.

M. : Ils étaient proches du RN ?

M.-J. B. : Les trois qui sont venus me voir oui. Ils m'ont parlé dix fois du Frexit. Alors je leur ai posé des questions, je leur ai dit « vous ne pensez pas que ci, vous ne pensez pas que ça » mais ils étaient hermétiques à tout raisonnement. Ils me disaient que ce serait mieux pour telle ou telle chose de continuer l'Europe et pour une autre chose ensuite « on est pour la sortie ». On n'a pas pu discuter. Il y en avait un, c'est un ancien agriculteur, je lui ai dit, « vous vous rendez compte que les aides ce serait fini », il me dit « oui, oui mais on trouvera un autre moyen, l'État français, etc. » Je veux dire, on n'a pas pu avancer, on a le droit de ne pas être du même avis mais là il y avait une difficulté de discussion. On a mis des cahiers de doléances, alors certains sont venus mettre des petites choses personnelles « je n'ai pas mon permis de construire » et puis d'autres ont mis des choses intéressantes, notamment la question des transports, oui.

Et puis à partir de ces cahiers de doléance, il y eu un gros travail de l'association et on a été les porter officiellement. Et à partir de là, on demandait une loi sur la ruralité, une loi-cadre. Dans cette loi-cadre on demandait un certain nombre de choses et cette loi-cadre n'arrivait pas, donc on a fini par élever le ton auprès du gouvernement. Et donc on a proposé, de la même manière que le Parlement européen avait commencé à le faire pour la ruralité en Europe, de faire un agenda, donc on est arrivé et on a obtenu la possibilité de faire un agenda, réalisé sous l'autorité de Mme Gourault. Il y avait un comité de travail composé de Daniel Labaronne qui est un député d'Indre-et-Loire, de Patrice Joly, un sénateur de la Nièvre qui est président de l'association nationale « Nouvelles ruralités », Pierre Jarlier, sénateur, maire honoraire de Saint-Flour, Cécile Gallien maire de Vorey en Haute-Loire qui représentait l'AMF et Dominique Dhumeaux de chez nous. C'est nous qui avons obtenu de faire ce travail avec des gens de différents horizons. Ils ont fait 600 auditions, ils ont travaillé jusqu'au mois de juillet, ils sont arrivés à 200 propositions. Sur ces 200 propositions aujourd'hui, il y en a 121 qui ont été retenues par l'État qui s'est engagé à les mettre en œuvre, soit par la voie de la législation, soit par de la réglementation. Et puis il y en a d'autres qui sont restées au portail mais qu'on continue de soutenir.

La constitution des très grandes communautés de communes a posé un grand problème à beaucoup de maires, pourquoi ? Quand on est dans les communautés de communes où il faut deux heures pour aller d'un bout à l'autre, on n'est pas dans une communauté de communes, on est peut-être dans un mini-département mais pas dans une communauté de communes, pour faire au quotidien des choses. La communauté de communes pour nous c'est ce qu'on ne peut pas faire tout seul, c'est optimiser les investissements, pour rendre le meilleur service aux populations mais il y a des choses qui doivent rester au niveau communal parce que dans certains endroits, c'est mieux adaptés, et à d'autres c'est mieux que ce soit au niveau intercommunal, que le principe de subsidiarité fonctionne bien. Ce qu'on demande c'est de redonner la parole aux maires et ça on l'a mis dans des textes. Il faudrait aussi pouvoir inscrire dans le droit commun la possibilité de re-diviser des collectivités de communes. Une chose qui est toujours laissée de côté, c'est la prise en compte dans la constitution de la surface du territoire parce que ça a une conséquence sur les dotations, sur les modes de calcul de l'INSEE.

M. : Ce mouvement de reprise de la parole par des élus à un échelon local et de reprise en main des institutions supra-communales, est-ce quelque chose que vous avez lu dans les cahiers de doléances, cahiers qui ont permis aux maires ruraux d'appuyer ces demandes ? En disant au gouvernement « vous nous demandez de tenir des cahiers de doléances, d'organiser un Grand débat, qu'en faites-vous ? » Et est-ce que vous voyez un lien entre ce que portent les gens dans ces cahiers et ce que porte l'AMRF ?

M.-J. B. : Ce qui est ressorti des cahiers et des trois grands débats qu'on a organisés, c'est que les gens se trouvaient très éloignés des centres

de décision et ils ne savaient plus bien qui faisait quoi, beaucoup de méfiance envers les élus, ça c'est clair, c'est pour ça que dans la loi engagement et proximité on reparle de l'indemnité des maires et des élus. Dans ce que disaient beaucoup des Gilets jaunes, c'est d'avoir le sentiment de ne pas être écoutés, et puis qu'il n'y a plus de services publics, c'est compliqué pour eux. Je pense que c'est lié à toute la numérisation de l'administration. Certaines personnes ont le sentiment qu'il y a une coupure, qu'ils ne sont plus à jour, qu'ils sont laissés de côté.

M. : Qui est juste un sentiment ? Vu ce que vous distiez sur la SNCF, sur l'école...

M.-J. B. : Il y a un sentiment et il y a une réalité. Mais c'est complexe parce que selon les catégories sociales, ce n'est pas ressenti de la même façon. Je pense que la fracture numérique est profonde et qu'elle touche toutes les catégories sociales, contrairement à ce qu'on peut penser. Simplement ça se voit moins dans certaines catégories sociales parce que les gens ont de la ressource, ont des moyens de remplacer le déficit. D'où la mise en place des Maisons de service, que nous soutenons beaucoup. Mais c'est bien de dire « il y aura 1000 Maisons France Service » mais ce qu'on dit nous, c'est que le premier niveau il faut que ce soit la Mairie, et puis après on passe au deuxième niveau. Et ce sur quoi on compte beaucoup ce sont les partenaires, c'est la CAF, les services des impôts, la Mutualité Sociale Agricole, la sécurité sociale, le Pôle Emploi, etc.

M. : Vous avez l'impression, à la fois avec ce qui s'est passé avec les Gilets jaunes il y a un an et il y a trois ans avec la prise de conscience des maires ruraux, que vous êtes rentrés dans un rapport de force avec l'État ?

M.-J. B. : Ah ben quelque part il y a un rapport de force oui. On remet en question beaucoup de choses. La représentativité de ceux qui ont le pouvoir aujourd'hui : ils viennent des métropoles ou des grandes villes. C'est la représentation démographique qui prime et ça, c'est compliqué de faire valoir... Vous savez les zones rurales c'est 22 millions d'habitants, presque un tiers de la population qui n'est pas traité correctement. On remet en question toute la loi sur la métropolisation, on remet en question la loi NOTRe, dire que la métropole, certes elle est indispensable, mais qu'est-ce que la métropole sans l'arrière pays, sans les lieux où il y a les productions agricoles et la nourriture, là où il y a de l'espace ? Parce qu'aujourd'hui je vois ce qui se passe dans les zones d'activité, avec les classements Seveso, il y a beaucoup d'entreprises qui ne peuvent plus rester dans les zones urbaines. Qu'est-ce qu'elles font ? Elles viennent dans les zones rurales. Donc ces zones il faut aussi penser à les aménager, on ne peut pas que les piller, en faire une décharge. C'est normal que dans les métropoles on ait les centres d'affaires, les universités, c'est indispensable mais ça ne doit pas être au détriment continu de la ruralité.

M. : Vous dites qu'il y a comme une rupture avec les élites métropolitaines, qui font les lois, qui ont des formations universitaires, qui n'ont

jamais quitté la ville donc qui ne savent parfois pas ce qu'est un territoire rural. Ce que disent les Gilets jaunes c'est qu'il y a aussi cette cassure entre eux et ces mêmes élites. Donc on pourrait s'attendre à une alliance objective entre les Gilets jaunes et les maires ruraux ? Ça a été réfléchi ça ?

M.-J. B. : Non, d'abord parce qu'on est apolitique donc n'importe qui peut venir de n'importe quel bord. Nous, j'allais dire qu'on a peut-être une vision, je ne vais pas dire plus large, mais on est dans le développement des zones rurales, tandis que les Gilets jaunes ne sont pas dans cette logique, ils sont dans la logique d'être entendus, surtout pas organisés, alors que nous on pense qu'il faut s'organiser pour arriver à quelque chose, voilà, je pense que la démocratie et la représentation parlementaire ne sont pas si mal que ça, c'est une justice. À mon avis, c'est un système plus garant de la démocratie mais je peux me tromper.

M. : L'enjeu aussi porté par les Gilets jaunes c'est de dire « nous on veut bien participer aux décisions politiques » mais pour ça il faut repenser la participation politique. Est-ce que vous au niveau de Civrieux et au niveau de l'AMRF, ça a été discuté cette volonté de citoyens pas non plus « politiques » au sens de parti, qui disent on veut bien participer. Et est-ce que l'échelle rurale, l'échelle communale peut permettre ça ?

M.-J. B. : Oui mais je dirais que ce n'est presque pas un sujet. Dans les zones rurales, les listes ne sont pas politiques donc tous les citoyens qui ont envie de s'engager dans la vie communale, ils peuvent venir sur une liste. Alors bien sûr après se pose toujours la question « comment faire participer ? » C'est compliqué la question de faire participer. Par exemple, nous avons fait changer les sens de circulation. Donc on a fait un projet et on l'a présenté. Déjà moi je suis toujours déçue parce qu'il n'y a pas beaucoup de monde. C'est comme ça. À la fois les gens veulent de la participation et ils ne sont pas toujours là, mais bon... Il n'y avait pas beaucoup de monde. Et il y en a un qui nous a dit « oui, vous dites que vous nous faites participer, mais vous venez avec un projet ». Je lui ai dit « mais oui, mais imaginez qu'on ait zéro projet, qu'est-ce qu'on aurait fait aujourd'hui ? On ne vous dit pas que c'est le bon, on vous dit voilà, il y a ce projet là, on peut le changer, on peut l'amender ». D'ailleurs on a changé un sens à un endroit. Donc, je ne sais pas comment vous expliquer mais dès fois il y a un principe de réalité que les gens n'ont pas toujours en tête, il faut quand même une méthode pour arriver à de la construction, à quelque chose qui se tienne, quelque chose qu'on puisse discuter.

M. : Et donc ce qui était porté par les Gilets jaunes comme le RIC, ça vous paraît...

M.-J. B. : Moi ça ne me gêne pas, ça ne me gêne pas. On peut faire des référendums, mais par contre il faut bien que les gens comprennent que les référendums ce n'est pas une décision. Oui...

M. : Mais à l'AMRF vous en avez parlé ?

M.-J. B. : Non ce n'est pas un sujet.

M. : On aurait pu penser que vos revendications et celles des Gilets jaunes puissent s'alimenter.

M.-J. B. : S'alimenter oui, parce qu'il y a des choses portées par les Gilets jaunes qu'on retrouve là, dans l'agenda. S'alimenter oui. Le problème c'est qu'on ne peut pas s'allier avec des gens qui ne sont pas structurés, et s'allier avec des gens qui ne sont pas clairs sur beaucoup de choses, on ne peut pas non plus.

M. : Et au niveau local, il y a des villes en France, où des collectifs de Gilets jaunes essayent de monter des listes, est-ce que dire à des Gilets jaunes « participez à la vie municipale » ce serait envisageable ?

M.-J. B. : Ah ben oui. Mais je n'en connais pas dans ma commune. Les trois qui sont venus ne sont pas de ma commune. Mais ceux de ma commune peuvent venir, je n'y vois pas d'inconvénient, au contraire même, si c'est pour faire avancer. Je pense quand même qu'être regroupé avec son gilet jaune à un rond-point, défiler dans la rue ce n'est pas la même chose que, quand on est dans sa commune, de venir, et de se mettre au travail. C'est très bien, voilà, je ne sais pas comment vous expliquer, peut-être qu'il leur faut une maturité pour passer à l'acte, je n'en sais rien.

Mais je voulais revenir sur les élites, ce qui est le plus difficile c'est l'administration, la haute administration. C'est elle qui entretient ce mouvement de dire il faut que ce soit plus grand, plus rentable. Alors aujourd'hui plus personne n'ose dire « en s'agrandissant les régions ont fait des économies ». Plus personne n'ose dire « la communauté de communes, plus elle est grande plus c'est économe ». Parce que ce n'est pas la réalité. Et s'il y a une méconnaissance de ce que sont les zones rurales, c'est dans la haute administration qui est dans son trip et qui ne se rend pas compte de ce qui se passe. Et qui ne connaît rien des territoires, si ce n'est les remontées mécaniques l'hiver, les plages l'été ou une campagne où on va faire du VTT. Une fois j'étais assise à côté d'un directeur du ministère de l'Égalité, je ne sais plus comment il s'appelait, c'était il y a cinq-six ans, qui me dit « il faut que les communes arrêtent d'avoir toutes des équipements ». Je lui dis « oui mais ça dépend quels équipements ». Et là il me dit « quand on pense qu'on ne devrait pas donner de la DETR [Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux] pour construire des salles des fêtes ». Je lui dis « mais monsieur savez-vous à quoi ça sert une salle des fêtes ? » Il ne savait pas, il pensait que c'était pour les rencontres sportives ou les grands raouts. Je lui ai dit « vous savez, les salles des fêtes sont utilisées tous les jours dans toutes les communes, les associations, les familles qui veulent se retrouver ». Il ne le savait pas ! Il ne se rendait pas compte. Il tombait dans un monde inconnu. ●